De la résistance à la Révolution



RéSISTANCES



Mai 2010. Edité par le Comité NPA d'Anglet

N°6



SOMMAIRE

p. 1 : au printemps la sève monte...
p. 2 : ne pas battre en retraite!
p.3/4 : un cheminot s'explique
p. 5 : dans les entreprises
p.6 : travailleurs sociaux en lutte
p.7 : logement, LGV
p.8 : Médias basques
p.9 : Israël, USA,
p.10 Conférence de Doha

Au printemps, la sève monte...

Depuis plusieurs mois maintenant les coups de colère des travailleuses et des travailleurs - et au delà de l'ensemble de la population laborieuse - se suivent sans forcément se ressembler. Des Sodimatex aux cheminots, des Conti aux salarié(e)s d'EADS, du personnel hospitalier à celui des crèches, des retraités au personnel enseignant, on ne compte plus le nombre d'entreprises ou de secteurs où le mécontentement grandit et où s'exprime un ras-le-bol généralisé à l'égard des patrons, de leur gouvernement et de leur Président. Cette exaspération prend des formes diverses depuis l'occupation d'usines avec menaces explosives à la clé à la séquestration de cadres et le saccage d'une sous-préfecture en passant par la grève itinérante des enseignants du 93 en Région parisienne ou des arrêts de travail plus classiques des cheminots ou des salariés de la grande distribution. Jusqu'à présent nombre de ces mouvements avaient été purement défensifs, par exemple pour modifier des plans sociaux, s'opposer à des licenciements, obtenir de meilleures indemnités de départ etc. Ce qui rendait difficile leur extension. Mais au cours de ces dernières semaines on a vu reprendre les débrayages pour des augmentations de salaires, l'embauche de jeunes, l'amélioration des conditions de travail etc. Cela ouvre la voie à une véritable coordination des luttes - toutes professions et toutes catégories confondues - sur des objectifs communs comme le SMIC à 1 500 euros nets, l'augmentation des salaires et des retraites de 300 euros par mois pour tous, l'interdiction des licenciements et des suppressions de postes, le retour aux 37, 5 annuités de cotisation-retraite... Aujourd'hui la classe ouvrière est consciente que sans se battre elle n'obtiendra rien. Mais ce qui lui manque pour traduire sa colère et sa frustration en luttes offensives, ce sont des perspectives claires allant vers un mouvement d'ensemble, en concertation et sous la direction et le contrôle de la base. Et, à notre modeste niveau, nous devons contribuer chaque fois que c'est possible à préparer ce "toutes et tous ensemble" qui sera seul capable de faire plier le patronat et les politiciens à sa botte. ✪

http://comite-anglet-npa.blogspot.com
contact: capnpa@orange .fr /06 11 52 01 75

Edito

Négociations sur les retraites
Nouvel hold-up en vue !



Des années décisives notre système de retraites en a déjà connues depuis 1993, notamment en 1995, en 2000 (pour les retraites complémentaires du secteur privé) et en 2003...

Mais 2010 sera de nouveau une année décisive parce que le gouvernement et le Medef ne sont pas encore arrivés à leurs fins et qu'ils comptent bien utiliser le déficit record laissé par leur crise pour aller encore plus loin dans leur contre-réforme de notre système de retraites.

17 ANS DE CONTRE-RÉFORMES

L'offensive de la droite et du patronat a commencé en 1993, avec la loi contre le système de retraite par répartition du secteur privé. La durée de cotisation passait de 37.5 à 40 annuités.

En 1995, Juppé commit une double erreur. Il s'attaqua à la fois aux retraites de la Fonction publique et à celles des services spéciaux (SNCF, RATP, EDF-GDF...). Il lui fallut ravaler ses 40 annuités. En 2003, Fillon ne commit pas la même erreur, il s'en prit uniquement aux salariés de la Fonction publique et jura, la main sur le coeur, que les salariés relevant des régimes spéciaux n'étaient pas concernés par l'allongement de la durée de cotisation. Malgré des millions de manifestants et près de six mois de luttes, le mouvement social fut battu et se vit imposer les 40 annuités de cotisation pour qu'un salarié puisse bénéficier d'une retraite de base à taux plein.

En 2007, le gouvernement remettait ça et imposait les 40 annuités aux salariés des régimes spéciaux (en épargnant cependant largement ceux de nos parlementaires cumulards et de nos ministres).

Aujourd'hui, c'est tout le salariat que le patronat et ses alliés comptent attaquer de front !



LE DOUBLE OBJECTIF DU POUVOIR

Le premier de ses objectifs est de bloquer le niveau des cotisations retraites là où il se trouve, et financer un nombre de retraités qui va doubler entre 2000 et 2040 avec les mêmes ressources ! A l'évidence, ça ne marche pas, le déficit des régimes de retraites (même si on fait abstraction des effets de la crise systémique) s'accroît.

Son deuxième objectif est de faire reculer suffisamment la retraite par répartition pour faire une place de choix aux fonds de pension et ne plus laisser à un financement socialisé tout un champ d'accumulation particulièrement juteux qu'il veut voir revenir au capital. Cela est tellement rentable qu'au Royaume-Uni les adhérents d'un fonds de pension ne retrouvent que 50 % des sommes qu'ils ont versées, le reste s'étant évanoui en frais de gestion divers et en dividendes pour les actionnaires !

L'explication est limpide : les trois principaux États qui ont recours aux fonds de pension (USA, Royaume Uni et Suisse) connaissent la même évolution démographique que le reste des pays industrialisés. Le nombre de retraités augmentant par rapport au nombre d'actifs, il n'y aura bientôt pas assez de demande en titres (chez nous, de cotisants) par rapport à l'offre de vente de titres (chez nous les retraites versées). Il leur faut donc trouver de nouveaux actifs (Europe, Chine) afin d'acquérir ces titres (parfois toxiques, si, si, il en reste un paquet...) de fonds de pension sous peine de voir le système s'écrouler comme un château de cartes par un effondrement de leur valeur, faute de demande. Ne nous leurrons pas : c'est LEUR système qui est en sursis et non le nôtre, c'est LEUR système que l'on nous demande de sauver, en baissant de fait le montant des retraites à taux plein à 60 ans et en incitant les salariés européens à capitaliser leurs retraites.



DÉFENDRE LA RETRAITE

La retraite par répartition n'a donc pas besoin d'être «réformée», mais défendue.

Les solutions existent :

- en finir avec les cadeaux au patronat : arrêter les exonérations de cotisations dont il bénéficie (30 milliards d'euros en 2009) ;
- actualiser la part patronale de la cotisation sociale qui n'a pas bougé depuis 1979;
- augmenter la part des salaires dans la valeur ajoutée au détriment des profits : 300 euros d'augmentation des salaires, c'est 31 milliards d'euros pour les retraites ;
- interdire les licenciements et partager le travail entre tous-te-s : 100 000 chômeurs en moins, c'est 1,3 milliard de cotisations en plus.

Ce qu'il faut c'est une riposte de l'ensemble des salariés sur la base d'un retrait de l'ensemble des contre-réformes depuis 1993 pour gagner la bataille sociale sur les retraites.

A ce jour, le premier mouvement d'ensemble concocté à ce titre par nos principales centrales syndicales a été... la traditionnelle manifestation-promenade du 1er mai ! Sarkozy et Fillon en tremblent !





Après 15 jours de grève à la S.N.C.F

Un cheminot bayonnais s'explique

Résistances : Egun on Peio, tu es cheminot au service du fret à Bayonne et militant CGT, tu viens de faire 15 jours de grève, peux-tu nous parler de ce mouvement, quelles étaient vos revendications ?

Peio : Cette grève, commencée le 6 avril, au niveau hexagonal, à l'appel de deux syndicats, CGT et Sud, a été très suivie à Bayonne par diverses catégories du personnel les conducteurs à 90%, le fret à 70%, les contrôleurs à 70 % sur tout le Pays Basque.

La principale raison de ce mouvement est de s'opposer au cloisonnement des différents services en vue de les filialiser, ce qui a déjà été fait pour le fret il y a un an et demi et qui implique qu'il y aura 1.2 million de camions de plus sur les routes, en totale incohérence avec le discours politique actuel et le Grenelle de l'Environnement. Cette séparation génère aujourd'hui 26 % de suppressions de postes pour l'année 2010. En fait la Direction de la SNCF met en place la séparation des services et par là la spécialisation des emplois. Un conducteur de TGV, Corail ou TER n'interviendra que sur un type de train et non plus sur tous, ce qui fait que déjà des trains de voyageurs ne sont pas assurés alors que les conducteurs du fret sont disponibles et pourraient le faire, puisque la direction se sépare petit à petit des clients de celui-ci sous la raison qu'il ne serait pas rentable. Mais ce personnel disponible est déplacé ou muté d'office, sachant que s'il refuse l'un ou l'autre il est considéré comme démissionnaire, c'est-à-dire qu'il ne cotise plus à la caisse de retraite des cheminots. Nous n'avons pas de cotisations et de caisse chômage. C'est un chantage des plus abjects qu'exerce la direction.

> **"Il y aura 1.2 million de camions de plus sur les routes, en totale incohérence avec le discours politique actuel et le Grenelle de l'Environnement"**

Ce qui est recherché par la séparation de ces services c'est la dégradation du service public aux usagers afin de justifier une privatisation comme cela s'est fait en Angleterre. Il faut savoir que face aux problèmes de sécurité et de service aux usagers générés, le Gouvernement anglais est revenu sur cette décision et a renationalisé le rail. On a échappé à une catastrophe lors du week-end de Pâques à Lyon où une entreprise privée enlevait des rails un samedi, sans la présence d'une personne de la SNCF, comme c'était le cas les jours précédents. Un train de marchandises est arrivé sur le chantier et a réussi à s'arrêter à temps car il ne roulait pas vite. Si ce train avait été un TGV à pleine vitesse avec des voyageurs, je vous laisse imaginer le résultat !

Nos revendications portaient également sur une augmentation de nos salaires en rap-



"La principale raison du mouvement est de s'opposer à la séparation des services"

port avec l'augmentation du coût de la vie, l'amélioration des conditions de travail avec embauche de personnel pour tous les services et l'arrêt de la sous-traitance au privé pour certains.

Comment analyses-tu ce mouvement ? Quelle en a été sa force, ses faiblesses ?
Sa grande force fut l'unité inter-services face à la tentative de la Direction de les séparer, ce qui n'était pas gagné face à des revendications parfois différentes. Nous avons réussi à tenir des assemblées générales communes, ce qui n'était pas évident au début. Ce fut un conflit long et fort auquel on ne s'attendait pas.
Il a résisté au chantage du Gouvernement, Borloo, Ministre de l'Environnement, nous appelant à cesser la grève alors que c'est plutôt à la Direction de la SNCF qu'il aurait du demander de négocier pour qu'elle revoit sa politique actuelle qui supprimera une partie du FRET ferroviaire et mettra les camions sur les routes ! Ce n'est pas pour rien que l'on élargit l'autoroute localement en passant à deux fois trois voies. On ne peut que regretter l'image qu'en ont donnée les médias qui n'ont pas répercuté réellement les raisons du mouvement, insistant surtout sur la gêne des usagers alors que nous nous battons pour leur sécurité et l'écologie, ce qui n'a pas du tout été abordé. Notre bataille c'est un enjeu de société ! Nous en reparlerons quand dans l'avenir se poseront des problèmes de sécurité et d'engorgement des routes avec la pollution et l'accidentologie qui vont avec.

Pourquoi le mouvement s'est-il arrêté la veille des négociations hexagonales avec le Gouvernement ? Pourquoi avoir accepté de négocier régionalement ? Qu'avez vous gagné dans cette lutte ?
En fait les négociations du mardi 21 avril portaient surtout sur l'établissement d'un calendrier de réunions. Nous avons obtenu que celles-ci aient lieu dans toutes les Régions et non pas seulement dans les Régions fortement investies dans le mouvement. Nous espérons obtenir qu'il n'y ait pas de suppressions de postes au niveau de l'Aquitaine. Après 15 jours d'action le mouvement commençait à s'user, le gouvernement et la Direction ne cédaient en rien, il a fortement manqué un mouvement fort dans la Région parisienne qui aurait entraîné des perturbations dans le R.E.R. et aurait peut être forcé la direction vers la voie de la négociation. Nous attendons la prochaine table ronde où se retrouveront tous les syndicats et la Direction de la SNCF, avec le risque que des accords merdiques soient signés par certaines centrales, mais nous avons la possibilité de dénoncer ceux-ci puisque la CGT est majoritaire.
Nous n'avons rien obtenu pour l'instant, alors qu'après un conflit long et fort comme celui-ci nous espérions des avancées. Je ressens un peu d'amertume car pour moi c'est un semi-échec !

"Il faut un grand mouvement d'ensemble public/privé, une grève générale reconductible qui bloque réellement le pays"

Comment vois-tu l'avenir ? Comment pourrait-on arriver à inverser les rapports de force ?
Noir, très noir, il me paraît très difficile d'inverser et d'infléchir la politique du gouvernement de Sarkozy engagé dans la casse systématique des services publics. Je garde quand même l'espoir de la prise de conscience de tous les cheminots sur la nécessité de lutter pour sauvegarder leur statut ainsi que celle des usagers afin qu'ils comprennent que quand nous nous battons c'est aussi pour eux pour la défense d'un réel service public. La lutte doit être générale et non pas sectorisée nous sommes tous concernés par ce qui se passe, il faut un grand mouvement d'ensemble public-privé, une grève générale reconductible qui bloque réellement le pays ! Il n'y a qu'ainsi que nous gagnerons, dans la rue, car un changement de gouvernement quel qu'il soit n'y suffira pas !

Milesker zuri Peio !



Photothèque Rouge/Patrick Hourgette

Carrefour Anglet
Une première victoire



Le Conseil des prud'hommes de Bayonne vient de condamner l'hypermarché Carrefour d'Anglet à payer des sommes allant de 40 à 2 600 euros à 112 de ses salariés - principalement des femmes - qui l'avaient attaqué en justice en 2009. Ils accusaient en effet le patron de les payer depuis cinq ans en dessous du taux horaire légal en intégrant les temps de pause dans le calcul des rémunérations, ce qui est parfaitement illégal. Carrefour - qui par ailleurs tente d'introduire dans certains de ses magasins de la région une “prime collective d'absentéisme” qui sauterait en cas d'absence d'un ou plusieurs salariés dans une équipe, pour maladie, accident du travail ou toute autre raison parfaitement légitime - a décidé de faire appel. C'est pourquoi les salariés restent mobilisés et ils l'ont montré en participant, ces dernières semaines, à plusieurs débrayages pour demander de véritables augmentations de salaires à la place du 1 % proposé par le patron et qui inclut la fameuse "prime d'abstentéisme" ✪

ADA Boucau-Tarnos
Nouveaux débrayages sur les quais

Au cours des dernières semaines les ouvriers de l'Aciérie de l'Atlantique employés sur les quais de l'Adour au déchargement des bateaux de ferraille et au chargement des billettes d'acier ont observé des arrêts de travail qui ont eu pour conséquence de laisser plusieurs navires à quai. Ils réclament notamment un alignement de leurs salaires sur ceux des dockers employés par les entreprises locales de manutention. Une demande que la direction refuse de prendre en compte en mettant en avant la “sécurité de l'emploi” dont ils jouiraient, alors même que l'entreprise a instauré du chômage technique et qu'elle ne garantit justement pas le maintien des emplois au delà d'une période de six mois. Preuve qu'à défaut de décence certains patrons ne manquent pas de culot.✪

Dassault Anglet
Débrayages pour les salaires

La bonne nouvelle pour les Dassault, c'est que le chômage partiel va cesser en mai, avec la perspective de nouveaux contrats de vente d'avions et un plan de charge rempli pour trois ans. La moins bonne, c'est que la direction se refuse à ouvrir de nouvelles négociations sur les salaires malgré un bénéfice net de 266 millions d'euros, qui permet à Serge Dassault de toucher 51 % des dividendes; par contre rien pour les travailleurs avec 0 % d'augmentation prévu en 2010, une diminution des augmentations individuelles alors que, de plus, les conditions de travail se dégradent. Les salariés demandent le partage des richesses et des négociations… c'est bien le minimum ! ✪



Les riches encore et toujours plus riches

C'est la conclusion que l'on peut retenir de l'étude statistique publiée récemment par l'INSEE, étude portant sur la période 2004-2007. Le nombre de personnes riches a considérablement augmenté, parallèlement à une explosion de leurs revenus : elles sont 28 % de plus à disposer de revenus supérieurs à 100 000 euros et… 70 % de plus à dépasser 500 000 euros de revenus ! Le nombre de personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté (908 euros) a quant à lui augmenté, passant de 13,1% à 13,4 % ce qui correspond à 8 millions de pauvres « officiels ». Il faut ajouter qu'en appliquant le barème de l'impôt sur le revenu, les plus riches devraient être imposés en moyenne à 36 %…alors qu'ils ne le sont qu'à 20 % ; c'est qu'ils savent utiliser les niches fiscales ! L'étude portait sur la période précédant la crise ; on peut penser que ces inégalités sont aujourd'hui aggravées, avec l'augmentation du chômage et de la précarité. Et décidément, tout est fait pour les riches : ce sont encore eux qui bénéficient pour l'essentiel du bouclier fiscal. En 2009, 6 % des plus riches bénéficiaires (979 personnes avec un patrimoine supérieur à 16 millions d'euros et un revenu supérieur à 43 700 euros) se partagent 63 % du gâteau. (368 millions) ! ✪



Si la crèche est pleine, pleine, pleine, je n'veux plus y aller maman. Y'a personne, sonne, sonne, sonne, pour s'occuper des bébés !

Les 17 février, 11 mars et 8 avril derniers des manifestations ont eu lieu sur tout le territoire à l'appel du Collectif «Pas de bébés à la consigne », contre le projet de décret sur l'accueil collectif de la petite enfance, dit décret Morano.

A Bayonne chaque manifestation a rassemblé entre 300 et 500 personnes, en grande partie du personnel des crèches collectives et quelques parents, les autres assurant la garde de leurs enfants puisque un grand nombre de crèches étaient fermées sur le Pays Basque.

Ce nouveau décret modifierait les conditions d'accueil collectif dans les crèches et dans les jardins d'accueil qui sont actuellement de 1 adulte pour 5 bébés et 1 adulte pour 8 enfants, en portant le taux d'accueil de ceux-ci en surnombre à 120 %. Cette pratique permettrait la création (artificielle) de 37 000 places alors qu'il en manque 440 000 dans le secteur de la petite enfance. Concrètement sur une crèche de 30 berceaux on passerait à 72 sans espace et personnel supplémentaires, et, avec l'officialisation des jardins d'éveil, l'accueil serait de 1 adulte pour 12 enfants.

Est prévue également la baisse du nombre de professionnels les plus qualifiés dans ces structures qui passerait de 50 % à 40 %, et un quart du temps de travail des directrices adjointes serait inclus dans celui de l'effectif auprès des enfants.

L'accueil à domicile par des assistantes maternelles serait lui aussi modifié par la réduction de 60 à 30 heures du temps de formation initiale de celles-ci ; elles pourraient désormais s'occuper de 4 enfants au lieu de 3 et auraient la possibilité de se regrouper pour accueillir jusqu'à 16 enfants sans aucune norme de fonctionnement collectif.

Toute ces mesures annoncent, dans le cadre de la transposition de la directive « services » (ex-Bolkenstein) qui ouvre l'accueil des jeunes enfants à la concurrence, la casse du service public de la petite enfance avec déjà la suppression de milliers de postes d'enseignants et la fermeture de classes des tout-petits dans les écoles maternelles. Par la disparition des subventions publiques aux établissements, l'État se désengage une fois de plus.

«L'alerte générale pour la petite enfance» est lancée par le collectif qui agira sans relâche avec les parents et les professionnels jusqu'au retrait du décret. **Une journée de grève générale de la petite enfance est prévue le jeudi 6 mai ainsi qu'une manifestation à caractère national parents-professionnels le samedi 29 mai.**

Contre la casse du service public de la petite enfance, tout comme contre la casse de tous les services publics, descendons dans la rue pour les défendre, tous ensemble, parents, salariés et usagers ! ✪

Secteur sanitaire et social

Défendre les conventions collectives



Depuis plusieurs mois les salariés dépendant de la Convention collective du 15 mars 1966 (CC 66) sont en lutte contre le projet patronal de casser leur convention. Au Pays Basque un collectif s'est mis en place, soutenu par le syndicat Sud Santé-Sociaux. A l'appel de ce collectif, les salariés se sont mobilisés à maintes reprises, dans le cadre de manifestations locales ou dernièrement, à Toulouse, lors d'une manifestation régionale. Toutes les décisions du collectif se font en assemblée générale. Dans ce secteur il existe une autre convention collective importante qui date de 1951 (CC 51). Déjà les employeurs l'avaient "revisitée" dans le sens de leurs propres intérêts. Nous pouvions donc nous attendre à ce qu'ils emboîtent le pas aux patrons de la CC 66 ; c'est ce qu'ils viennent de faire dans la précipitation, avec en perspective la casse de la CC 51. Le but des employeurs de ce secteur est clair : il faut diminuer les coûts et la "bonne" méthode c'est de s'attaquer aux salariés. Au-delà de la casse du secteur, il faut y voir la volonté du Ministère de donner la possibilité à quelques requins de la finance de s'emparer d'un domaine ouvert à la privatisation. Les exemples sont nombreux : éducateurs de rue remplacés par des sociétés de gardiennage privées, services de soins à domicile, aide aux personnes handicapées ... Par cette politique destructrice les patrons mettent en danger l'avenir de leurs salariés mais également celui des personnes accueillies ou prises en charge à leur domicile. Pour répondre à cette attaque sans précédent, les salariés se mobilisent et annoncent leur volonté de combattre le projet patronal. Le collectif de défense de la CC 66, accompagné de salariés de la CC 51, a annoncé lors d'une conférence de presse tenue le 2 avril dernier la création du collectif "Pas touche à nos conventions" qui mettra tout en place pour organiser une lutte large et unitaire contre les patrons voyous du secteur sanitaire et social. ✪



logement social sur le BAB
ON PEUT BEAUCOUP MIEUX FAIRE !



La loi SRU (Solidarité, Renouvellement Urbain) est composée de trois volets : urbanisme, habitat, et déplacement. Dans le volet habitat, la loi SRU prévoit la solidarité entre les villes. Les communes de plus de 3500 habitants faisant partie d'une agglomération de plus de 50 000 habitants, doivent créer un parc social d'au moins 20% des résidences principales, sous peine de se voir infliger une amende d'environ 1 500 euros par logement manquant et par an : amende peu dissuasive puisque de nombreuses municipalités préfèrent la payer plutôt que construire du logement social !

Dans le cadre des nouveaux Programmes Locaux de l'Habitat (PLH), l'objectif sur l'agglomération du BAB est la construction de 5 880 logements dont 3 200 à Bayonne, 2 100 à Anglet et 580 à Biarritz en six ans. Mais sur ces 5 880 logements, seuls 2 191 (1 025 à Bayonne, 876 à Anglet et 290 à Biarritz) sont prévus en tant que logements locatifs sociaux. C'est très en deçà des besoins puisqu' il y a environ 5 000 demandes de logements sociaux sur l'agglomération. En ce qui concerne Anglet, la ville passera à un taux de l'habitat aidé de 12,7 % (actuellement 9,3 %) d'ici 2015 si ses objectifs sont réalisés ; nous serons encore très loin des 20 % exigés par la loi... et de satisfaire les 2000 dossiers en attente.

Face à la pénurie, il faudrait décréter prioritaire cette question du logement, prendre des mesures en conséquence, par exemple augmenter de 30 à 50 % le taux de logements sociaux dans les projets de construction privée. Mais aucune des trois municipalités ne traite le problème à ce niveau ; Grenet maintient à Bayonne son projet de Zénith, Espilondo celui de salle de concert à Anglet... dépenses qui peuvent être différées, c'est le moins que l'on puisse dire ! Répondre aux milliers de demandes de logement social devrait être l'urgence... ce n'est pas le cas !✪

VINCI et la LGV
UNE AFFAIRE DE GROS SOUS !



C'est donc le groupe Vinci (leader mondial du Bâtiment, 31 milliards d'euros de chiffre d'affaire), associé à Axa et CDC Infrastuctures, qui a décroché la concession de la LGV Tours-Bordeaux. Les sommes en jeu donnent le tournis, avec un investissement de 7,2 milliards d'euros, moitié Vinci, moitié argent public (lui-même moitié état - moitié 58 collectivités territoriales, dont le conseil régional d'Aquitaine et les conseils généraux du 33, du 40 et du 64 : 250 millions pour les trois). De l'or en barre pour Vinci qui bénéficie de l'argent des contribuables, avance certes 3,6 milliards (avec l'aide des banques, rassurons-nous !) mais qui se remboursera au centuple, on peut lui faire confiance. Le traité de concession porte sur 50 ans et la SNCF (comme toute autre compagnie qui empruntera la ligne) devra payer un péage pour chaque train. C'est un fonctionnement identique à celui des autoroutes, une première dans l'histoire du TGV. Dès l'annonce de ce contrat, l'action Vinci a bondi à la Bourse de Paris ! Dans ce système où gouvernement et grands groupes privés marchent main dans la main, on comprend l'acharnement à construire des lignes de LGV, y compris contre l'opinion des populations comme nous le voyons localement. ✪



Les journalistes d'Egunkaria acquittés, les avocats de Jon Anza emprisonnés



Après sept ans de procédure les cinq journalistes qui dirigeaient le quotidien en langue basque "Egunkaria" et qui avaient été accusés d'appartenance à ETA (Joan Mari Torrealdai, Inaki Uria, Txema Auzmendi, Martxelo Otamendi et Xabier Oleaga) ont été finalement acquittés par l'Audiencia Nacional. Emprisonnés et torturés lors de la fermeture manu militari de leur journal en 2003 sur ordre du magistrat instructeur Juan de Olmo, les journalistes avaient toujours proclamé leur innocence. Bien mieux le parquet avait déclaré à deux reprises qu'il n'y avait pas lieu de les poursuivre. Mais la justice était passée outre, sous la pression notamment de deux associations des victimes de l'ETA classées à droite et à l'extrême droite, AVT et Dignidad y Justicia. Le tribunal a déclaré dans son jugement que *"le point de vue étroit et erroné selon lequel tout ce qui a trait à la langue et à la culture basques est suscité ou contrôlé par ETA conduit à une erreur de jugement sur les attendus et les faits et à une accusation sans fondements"*. Et il aura donc fallu tout ce temps d'enquête et de réflexion à la justice espagnole pour arriver à une telle conclusion qui enfonce des portes ouvertes. Mais on apprenait, dans le même temps, qu'un autre magistrat de l'Audiencia Nacional, le juge Grande-Marlaska, avait décidé de faire jeter en prison trois des avocats (Jon Enparantza, Arantza Zulueta, Iker Sarriegi) qui représentaient la famille de Jon Anza, ce militant de l'ETA retrouvé mystérieusement mort à la morgue de l'hôpital Purpan à Toulouse alors même que des membres de la Guardia Civil espagnole se trouvaient anonymement dans la Ville Rose.

Faudra-t-il encore sept ans aux juges madrilènes pour décider, dans leur grande sagesse, que des avocats qui assurent la défense des militants de l'ETA ne sont pas pour autant des terroristes ? Et tout cela se déroule avec comme arrière fond l'adoption le 26 mars dernier par le gouvernement socialiste de Zapatero d'un projet de modification de la loi électorale qui sera présenté aux Cortes ce mois-ci et qui aura pour conséquence au Pays Basque de rendre pratiquement impossible à un candidat de la gauche nationaliste radicale de se présenter à une élection. ✪

Radios et télévision basques de service public (EITB)

Quel avenir au Pays Basque nord (Iparralde) ?

Malgré les promesses faites par la nouvelle direction d'EITB concernant l'avenir des journalistes et la pérennisation de la délégation en Iparralde (c'est à dire dans les trois provinces basques de France) rien n'est encore réglé. Les cinq journalistes pointent toujours au chômage depuis le 1er avril, alors que le journal quotidien en euskara sur la chaîne basque de service public ETB1 "Iparraldearen Orena" (L'heure d'Iparralde) est réalisé par deux journalistes commis d'office, en provenance du Guipuzcoa. Pourtant le mercredi 14 avril, dans le communiqué qu'elle avait diffusé dans la presse, la direction d'EITB indiquait avoir choisi la société "K2000" de Galdacano comme délégataire pour assurer dorénavant le service en lieu et place de "Comedia-Euskal Media" de Bayonne. Elle soulignait que le nouvel opérateur, en plus du journal quotidien, proposerait un magazine d'une demi-heure en langue basque en fin de semaine.

Pour le moment le projet demeure au stade des promesses. Selon les souhaits de cette entreprise de production audiovisuelle déjà implantée à Anglet, les cinq journalistes qui couvraient l'actualité pour le compte des radios et chaînes basques de service public (Euskadi Irratia, Radio Euskadi, ETB-1 et ETB-2) seront invités à travailler pour cette maison de production, afin *"d'apporter leur connaissance de l'entourage culturel, social et politique du Pays Basque nord"*. Le coût du contrat annuel se situera selon EITB *"en dessous de 500.000 euros"*, soit une réduction financière de plus de 200.000 euros par rapport au contrat précédent avec la société "Comedia Euskal-Media". Ces annonces ne se sont pas matérialisées pour l'heure et l'avenir des caméramans embauchés par "Comedia", désormais écartée du projet, est plus qu'incertain.

Une pétition impulsée par un comité de soutien a collecté en un mois plus de 5 000 signatures pour le maintien d'EITB en Iparralde. Outre le nombre de signataires, il faut souligner la qualité de ceux-ci: beaucoup d'élus de toute obédience, trois députés, un sénateur, de nombreux conseillers généraux, maires, conseillers municipaux etc... ainsi que de nombreux acteurs de la vie sociale, chanteurs , artistes , sportifs etc. Le succès de la pétition illustre bien qu'EITB fait partie du paysage audiovisuel d'Iparralde pour le service public qu'elle y rend au niveau du contenu comme de la langue basque. Le succès de la pétition valide le fait qu'il existe bien, au delà des frontières et n'en déplaise aux franchouillards, une communauté linguistico-culturelle et que pour celle-ci, la présence d'EITB en Iparralde est incontournable. C'est une donnée que l'Office Public de la Langue Basque devra prendre en compte à l'avenir.

On peut se poser légitimement la question de savoir si la direction d'EITB veut réellement maintenir une délégation de qualité en Iparralde ou si, sous la pression populaire et des élus, elle veut se contenter d'un service au rabais sur le dos des salariés. Le fait que le personnel du nouveau délégataire "K2000" se soit mis en grève fin avril n'est pas pour rassurer. La vigilance sera nécessaire. ✪







Film

AJAMI *de Scandar Copti et Yaron Shani*



Ajami est un quartier de Jaffa, ville à 10 mn de Tel Aviv. C'est un quartier où vivent Musulmans, Chrétiens et Juifs. Ce film raconte les destins croisés de Nasri, 13 ans et de son grand frère Omar, 19 ans qui sont poursuivis du fait que leur oncle a tué un membre d'un autre clan; Malek jeune Palestinien qui travaille clandestinement en Israël pour financer l'opération de sa mère ; Binj, Palestinien qui veut vivre à Tel Aviv avec sa compagne juive et Dando, policier juif à la recherche de son petit frère disparu.

L'atout de ce film, outre de nous propulser dans le quotidien de ces personnes, est qu'il décrit la vie réelle avec des dialogues francs et des acteurs pleins de vérité.

Le film est découpé en chapitres comme chez Tarantino mais la comparaison s'arrête là, les retours en arrière donnent un rythme soutenu en gardant le spectateur « scotché » tout le long ! Les précisions du changement de langue entre l'hébreu et l'arabe ont leur importance car certains personnages sont tellement ancrés dans leur culture qu'ils se refusent à parler la langue du pays qui les oppressent

Le fil conducteur est la vengeance, elle est omniprésente… et la violence est permanente (entre communautés, au sein de chaque communauté ; dans les relations individuelles, familiales…). On ne sort pas indemne de ce film, les quelques minutes du générique nous aident à réaliser que cette oeuvre n'est pas qu'une fiction mais que ce type d'histoires se produit tous les jours là bas… Sur fond de conflit israélo-palestinien, les Juifs, les Musulmans et les Chrétiens s'affrontent. Tous sont victimes d'une société israélienne en perdition, mais plus particulièrement les plus pauvres d'entre eux, les Arabes. C'est pour nous rendre compte de cette situation que les réalisateurs israéliens, l'un juif, l'autre arabe, ont produit Ajami.

Mention spéciale aux acteurs et vive la vie. ✪

Obama et la santé
Coup de pouce aux assureurs privés



L'élection en janvier 2009 de Barak Obama, premier président noir des États-Unis d'Amérique, avait fait naître bon nombre d'espoirs de part et d'autre de l'Atlantique, dont celui d'une plus grande justice sociale. Un des points essentiels de sa campagne concernait la réforme du système de santé, l'objectif étant de créer une assurance santé universelle afin de permettre aux 32 millions d'Américains dépourvus de ces droits élémentaires d'y accéder, mais également de couvrir ceux qui ne bénéficient que d'une couverture partielle et ne peuvent donc se soigner de manière normale.

La mise en place d'une assurance publique concurrente du secteur privé était ainsi envisagée pour un coût estimé à 400 milliards de dollars. Mais en période de crise financière et économique, et après le gigantesque plan de sauvetage de l'économie incapable de freiner la poussée du chômage, l'opinion publique américaine commença à se retourner contre un tel projet, source de nouvelles dépenses publiques. Obligé de faire des concessions pour arriver à faire voter son texte (un vote à l'arraché avec sept voix d'écart seulement) Obama renonça finalement à une assurance publique, laissant la main aux assureurs privés pour proposer, notamment grâce à des fonds d'aide publics, des contrats aux millions de nouveaux assurés. Ces derniers, obligés de souscrire un contrat d'assurance santé de par cette nouvelle loi, se verront amenés à devoir débourser un peu plus de 9 % de leurs revenus pour accéder à un système qui ne les couvrira souvent que partiellement.

La pratique des compagnies d'assurances pourra ainsi continuer de plus belle, à savoir des tarifs basés sur les pathologies de chaque postulant, celui présentant le plus de risques devant payer davantage. De plus le système laisse sur le bord de la route 8 millions de travailleurs immigrants sans papier qui ne pourront en bénéficier.

Face aux groupes de pression des assureurs et des groupes de santé privés Obama a donc lâché sur l'essentiel de sa réforme, offrant une version édulcorée d'un système censé réduire les inégalités de ses concitoyens face à la maladie, et paradoxalement pour un coût supérieur à celui d'une assurance santé universelle, le secteur privé se voyant offrir 447 milliards de dollars d'aide pour la prise en charge des personnes « *à risque* ». ✪



Conférence de Doha
Quand la protection des profits passe avant celle des espèces

Lors de la conférence qui s'est déroulée au mois de mars à Doha, au Qatar, et à laquelle participaient 175 pays, la Commission pour les espèces animales et végétales en voie de disparition (CITES) devait statuer sur le sort épineux de plusieurs espèces. Mais hélas, comme c'était prévisible, les intérêts économiques l'ont emporté sur la préservation de la nature. Quelques exemples :

- le corail rouge, qui ne sert que pour la bijouterie et les objets décoratifs, est en grave péril du fait de son prélèvement excessif et de sa destruction massive par les différents chaluts et autre dragues. Malgré cela il ne fera pas encore parti des espèces protégées ;
- les requins continueront à se faire massacrer pour leurs ailerons ;
- le requin-taupe, bien que classé en 2007 par le Fonds Mondial de la Nature (WWF) dans le top 10 des espèces les plus menacées, continuera à être consommé ;
- le thon rouge ne sera pas classé parmi les espèces protégées et le Japon (1er consommateur mondial) continuera à l'importer librement et massivement en lui faisant atteindre des prix record sur son marché intérieur.



Arton

Finalement la conférence a refusé de suspendre les exportations de ce poisson et laisse donc la balle dans le camp de l'ICCAT (Commission internationale pour la conservation des thonidés dans l'Atlantique) qui devra statuer sur le sort du thon rouge en novembre à Paris. En fait le grand vainqueur de cette conférence est sans conteste le Japon, qui fort de son lobbying auprès des petits pays et de l'appui des professionnels de la pêche de nombreux pays asiatiques, a pratiquement réussi à imposer ses volontés dans tous les domaines. Rien d'étonnant à cela.

Comme les autres puissances impérialistes l'État japonais est prêt à verser des larmes de crocodile sur les espèces menacées sans pour autant faire quoi que ce soit qui irait à l'encontre des intérêts de ses armements de pêche qui sont parmi les plus puissants du monde.

C'est finalement la seule leçon à tirer de la conférence de Doha.